



ECHANDENS

Bulletin d'information de la commune d'Echandens

NUMÉRO 40 – AVRIL 2019

ECHANDENS





SOMMAIRE

AUTORITÉS

- 3** Le billet du Syndic
- 4** Composition de la Municipalité
- 5** Financement de la gestion des déchets
- 6** Taux d'escompte
- 7** Rencontre avec les entreprises
- 7** Numéro de référence des factures

PUBLIC

- 8** Infos de la voirie
Nouveau mur au Saugey
Portrait de Valentine Allaz
Eclairage au terrain de foot en Rueyre
- 10** Mobilité! Mobility!
Quésako?
- 11** Protection civile:
un service peu connu
- 12** Nouvelles de la paroisse

SOCIÉTÉS

- 13** L'Abbaye des Agriculteurs
- 14** Les Dames de Cœur
- 15** Ludothèque Toujou
- 16** FC Echandens
- 17** TC La Venoge
- 18** GRAC
- 19** USL

AGENDA

- 20** Manifestations d'avril à décembre

IMPRESSUM

ECHANDENS • BULLETIN D'INFORMATION
DISTRIBUTION GRATUITE À TOUS LES MÉNAGES DE LA COMMUNE ET SUR DEMANDE
TÉL. 021 701 15 25 • FAX 021 701 09 13 • WWW.ECHANDENS.CH • E-MAIL: GREFFE@ECHANDENS.CH

RESPONSABLE D'ÉDITION IRÈNE CARON, COMMUNE D'ECHANDENS
PHOTOGRAPHIES IRÈNE CARON, RAPHAËL DUPERTUIS, ÉRIC MAILLEFER, ADOBE STOCK
RÉALISATION GRAPHIQUE INÉDIT PUBLICATIONS SA, LAUSANNE. WWW.INEDIT.CH
IMPRESSION COURVOISIER-ATTINGER, ARTS GRAPHIQUES SA, BIENNE • **TIRAGE** 1800 EXEMPLAIRES
Imprimé sur du papier 100% recyclé.

PHOTOGRAPHIE DE COUVERTURE IRÈNE CARON

LE BILLET DU SYNDIC



Chères Echandelières,
Chers Echanteliers,

Les jours qui nous séparent de l'ouverture de la nouvelle Salle Villageoise sont désormais comptés. Alors que le gros œuvre du nouveau bâtiment est désormais terminé et que nous attaquons maintenant la partie finale de la construction, il est temps pour la Municipalité d'organiser les premiers mois de vie de ce magnifique outil pour l'animation du village. Tout d'abord, nous avons décidé de créer un groupe de travail pour organiser l'inauguration de la nouvelle salle, qui aura lieu le weekend du 4-5-6 octobre. Ce groupe, composé de la Municipalité et de notre secrétaire Municipal, ainsi que de représentants des USL, du GRAC et de la Jeunesse, se réunira tout au long de l'année afin de mettre sur pied une manifestation pour tous et digne du bâtiment qui aura vu le jour. Nous allons par la suite mettre à disposition des sociétés locales et de la population cette magnifique salle afin que chacun puisse y organiser ses repas de soutien, fêtes d'anniversaire, spectacles, mariages et autres événements en tous genres. La Municipalité publiera prochainement un règlement d'utilisation qui annoncera les tarifs et modalités de location.

Mais rassurez-vous, la salle villageoise n'est pas l'unique projet qui occupe nos séances de Municipalité. Nous travaillons actuellement sur l'avenir du centre de notre village ainsi que sur l'amélioration de la qualité de traite-



ment des eaux usées. Tout cela sans oublier l'entretien permanent de notre réseau routier, de nos bâtiments, de nos installations sportives et de notre infrastructure informatique.

Finalement, je ne saurais conclure sans vous parler un peu du contenu de cette édition du Journal d'Echandens. Vous retrouverez les articles de nos sociétés locales, dont un appel à l'aide de la ludothèque qui recherche un soutien primordial. Vous y trouverez également des actualités sur les services communaux, quelques explications sur l'as-

pect financier de la gestion communale des déchets et du taux d'escompte sur les impôts communaux, et finalement, un agenda des manifestations qui s'annonce magnifique grâce notamment à tout le travail bénévole des sociétés locales.

Je vous souhaite une belle lecture et me réjouis de vous retrouver à l'un ou l'autre de ces prochains événements afin de partager un verre de l'amitié. ✘

Jérôme De Benedictis

MUNICIPALITÉ

DICASTÈRES



Composition de la Municipalité

(Dès le 1^{er} octobre 2018)



M. Jerome DE BENEDICTIS

Syndic

(Remplaçant: Vice-syndic)

Administration générale, Finances



M. Xavier DUTRUIT

Municipal

(Remplaçante: Mme Katharina ZURN)

Urbanisme, Police des constructions – salubrité,
Transports publics, Service du feu (SIS)



M. Eric MAILLEFER

Municipal

(Remplaçant: M. Christian MULLER)

Bâtiments, Domaines (parcs, cimetière), Vignes, Forêts,
Refuge, Voirie, Déchets, Sports (sociétés locales)



Mme Katharina ZURN

Municipale, vice-syndic

(Remplaçant: M. Xavier DUTRUIT)

Ecoles, Protection civile, Affaires militaires, Affaires sociales,
Humanitaire, Affaires culturelles, Affaires religieuses



M. Christian MULLER

Municipal

(Remplaçant: M. Eric MAILLEFER)

Routes, Signalisation, Eclairage public, Police,
Services industriels, Evacuation et épuration des eaux

La séance hebdomadaire de la Municipalité se tient le lundi à 16 h au Château d'Echandens.

GESTION DES DÉCHETS

Financement de la gestion des déchets: un mécanisme complexe

Dans la législation vaudoise, deux principes fondamentaux impactent la manière de financer l'évacuation des déchets au niveau communal: le principe de causalité (ou de producteur de déchets-payeur) et le principe des comptes affectés. Alors que nous effectuons d'importants travaux de sécurisation et de mise aux normes de notre déchèterie, il nous paraît important de vous présenter de manière claire et précise la façon de comptabiliser et facturer l'élimination des déchets.



Le principe de Causalité

Ce principe découle directement de l'article 2 de la Loi Fédérale sur la Protection de l'Environnement (LPE) qui dit que «*Celui qui est à l'origine d'une mesure prescrite par la présente loi en*

supporte les frais.». La gestion des déchets est détaillée aux articles 32 et 32a qui détaillent notamment que «Les cantons veillent à ce que les coûts de l'élimination des déchets urbains, pour autant que celle-ci leur soit confiée, soient mis, par l'intermédiaire d'émolu-

ments ou d'autres taxes, à la charge de ceux qui sont à l'origine de ces déchets». A l'instar de nombre de communes voisines, la Commune d'Echandens a décidé d'appliquer cette loi au travers de deux taxes distinctes: la taxe forfaitaire et la taxe au sac. Les articles ci-dessus mentionnent également les divers centres de coûts devant être couverts par les taxes. Il s'agit principalement des frais de collecte et d'élimination des déchets, les frais de transports, les frais liés à la construction, à l'entretien, à l'amortissement et à la gestion des infrastructures (y compris le personnel de la déchèterie) ainsi que les intérêts.

Il découle de ce premier principe une seconde contrainte qui touche les comptes communaux: les comptes dits «affectés». Les comptes liés aux déchets, à l'épuration et à la distribution de l'eau (Echandens n'est pas concernée car l'eau est distribuée par la Ville de Lausanne – Service de l'Eau) doivent être équilibrés sans recours aux recettes des impôts. Maintenant qu'elle dispose dorénavant du recul nécessaire pour estimer le coût annuel de l'élimination des déchets, La Municipalité se doit de présenter au Conseil Communal et à la population un compte des déchets équilibré.

Structure et fixation de la taxe forfaitaire

Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité a calculé le coût des déchets entrant dans les critères de l'article 32a de la LPE. Ce dernier se monte à CHF 325 000.- par an. Parallèlement, Valorsa nous rétrocède CHF 117 000.- perçus via la taxe au sac et qui reviennent à la Commune. Le solde, soit CHF 208 000.- est à financer par les taxes forfaitaires aux entreprises et aux particuliers. Ci-dessous, voici un bref résumé du calcul:

Coût des déchets pris en compte (Traitement, collecte, personnel, amortissement déchetterie, divers)	325 000,00 CHF
Rétrocession de la Taxe au sac et encaissements divers	-117 000,00 CHF
Montant à financer par un système causal	208 000,00 CHF
Taxes des entreprises	-40 000,00 CHF
Solde à financer par la taxe forfaitaire	168 000,00 CHF
Nombre d'habitants de + de 21 ans	2150
Taxe calculée par habitant [>21 ans]	78,14 CHF
Taxe arrondie par habitant [>21 ans]	78,00 CHF

GESTION DES DÉCHETS

Taxe déchets entreprises

Comme vous pouvez le voir ci-dessus, les entreprises sont également soumises à la taxe déchets. Pour Echandens, celle-ci se monte à CHF 200.- par entreprise. Face à l'afflux de questions et de recours au sujet de cette taxe, le Canton a publié le texte suivant, qui reprend également l'Arrêt du Tribunal Fédéral à ce sujet:

«Dans son arrêt du 17 février 2015 relatif au recours d'une entreprise à l'encontre de la taxe forfaitaire perçue par la commune du Mont-sur-Lausanne, le TF a confirmé que cette taxe constitue la contribution incompressible rétribuant les coûts d'infrastructures liés à la gestion des déchets, indépendamment de leur utilisation effective. La perception d'une taxe de base indépendante de la quantité produite est dès lors conforme au droit fédéral et cantonal. Une entreprise ne peut invoquer le fait

qu'elle ne produirait pas de déchets pour être exemptée de son paiement.»

Tous les recours à la taxe déchets (particuliers et entreprises) sont cependant soumis à une commission de recours en matière fiscale externe à la Municipalité, puisque cette dernière est nommée par le Conseil Communal.

Gestion des déchets encombrants et «petits encombrants»

Les déchets encombrants, définis par Valorsa comme des «*déchets urbains incinérables trop volumineux pour un sac à poubelle de 110 l ou dont les dimensions sont supérieures à 60 cm. et qui nécessitent un broyage avant leur incinération, tels que matelas, moquettes, petit mobilier,...*» sont collectés dans une benne spécifique à la déchèterie. En plus de ce service, la Municipalité avait mis en place une benne de petits encombrants pour permettre aux habitants d'évacuer les

déchets de 30 à 60 cm sans devoir payer de sac dédié. Force est de constater que cette benne servait de poubelle ménagère pour bon nombre de personnes ce qui impliquait des problèmes de traitement au moment du broyage du contenu de la benne. Vu qu'il est impossible de mettre en place une surveillance spécifique pour cette benne, le principe de collecte de ces déchets a été modifié et la Voirie adopte une politique de souplesse dans la benne des encombrants pour les déchets de 30 à 60 cm et propose dorénavant de mettre à disposition à prix coûtant des sacs poubelle pour les déchets de petite taille.

En espérant avoir pu clarifier ce point complexe qu'est la perception de taxes pour les comptes affectés, nous nous réjouissons de votre prochaine venue à la déchèterie d'Echandens où le personnel de surveillance se réjouira de vous conseiller pour l'évacuation de vos déchets. ✘

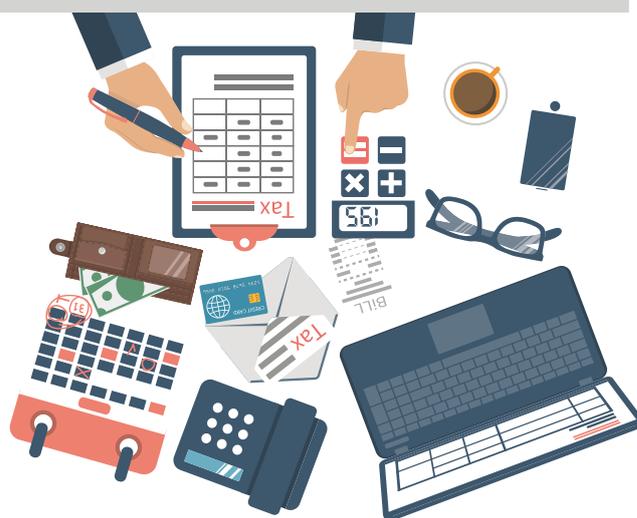
BOURSE COMMUNALE

Taux d'escompte

Dans sa séance du 3 décembre 2018, le Conseil communal d'Echandens a arrêté le taux d'escompte à 6% sur la taxation définitive de l'impôt de l'année 2019 et ce pour une année. En conséquence, pour l'année fiscale 2019, l'escompte est ramené de 10% à 6%.

Impôt – Acomptes 2019

Compte tenu de la modification du taux d'escompte, le montant des acomptes 2019 sera saisi sur la base de la détermination cantonale des acomptes. Ils représenteront le 90% de celle-ci.



Le contribuable a en tout temps le loisir de modifier les acomptes communaux, moyennant le formulaire de demande de modification des acomptes. Celui-ci est disponible sur le site de la commune, il sera joint à l'envoi des acomptes et il peut être demandé à la Bourse communale. ✘

Pour tout renseignement complémentaire:
Bourse communale, tél. 021 701 11 14, bourse@echandens.ch

ACTUS ENTREPRISES

Visite de Metal System et Lüchinger SA

À la fin du mois de novembre 2018, la Municipalité a organisé une nouvelle rencontre des entreprises d'Echandens qui a obtenu un franc succès auprès des entrepreneurs, commerçants et artisans du village. Ces derniers ont pu profiter d'une visite des locaux des entreprises Metal System et Lüchinger SA, ainsi que d'une présentation de la Municipalité et du personnel communal. L'apéritif de réseautage proposé au terme de cette rencontre a permis aux entreprises de faire connaissance avec leurs pairs ainsi qu'avec les Autorités de la Commune. Faisant suite à la volonté de renforcer le lien entre la Commune et les entreprises y ayant élu domicile, la Municipalité reconduira cette rencontre régulièrement. ✖



BOURSE COMMUNALE

Numéro de référence des factures

Chaque facture émise par la Bourse communale a son propre numéro de référence. Soyez vigilants lors du paiement de vos factures et utilisez le numéro de référence correspondant à la facture que vous désirez payer. Dorénavant, en cas de paiement avec de mauvaises références, les transferts seront effectués uniquement sur ordre écrit du débiteur. ✖



INFORMATIONS DE LA VOIRIE

Nouveau mur au Saugey

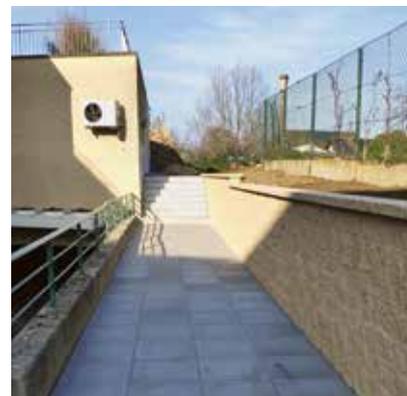
La construction et la modernisation de certains quartiers dans un village sont souvent l'occasion de réaménager, voire de repenser l'urbanisation. C'est le cas du passage reliant le chemin des Platanes à l'Auberge Communale. Ce passage, réalisé à la même époque que les bâtiments du Saugey, nécessitait d'être remis à neuf. Les travaux situés à la Petite Forge furent l'occasion d'entreprendre la rénovation, et c'est donc au service de Voirie que furent confiés les travaux sous la supervision technique d'un bureau d'ingénieur civil.

Le montage peut démarrer

Après la démolition et l'évacuation de l'ancien mur en éléments de type Muraflor, une fouille d'une profondeur de 2,30 m est creusée afin de bétonner la semelle du mur. Celle-ci aura nécessité une tonne de ferraille, réalisée en double



couche et entièrement assemblée à la main. Puis une fois le bétonnage de la dalle terminé, une première rangée de briques est posée de niveau avant de laisser le béton durcir quelques jours. Suite à ça, le montage des éléments de mur peut commencer. Les briques sont enfilées dans les fers d'attente. Puis l'horizontalité et l'aplomb du mur sont contrôlés et rectifiés, ainsi que le ferrailage transversal des briques pour chacun des étages. Parallèlement au montage des briques, une chemise drainante composée d'un géotextile, d'un tube PVC percé et de gravier de drainage est



réalisée à l'arrière du mur. Vient ensuite le remplissage du mur à l'aide d'un camion-pompe. Trois mètres cubes de béton liquide sont déversés à l'intérieur de chacune des briques grâce à l'aide d'un embout spécial. Les fêtes de Noël sont alors l'occasion de laisser durcir le béton, avant de reprendre les travaux en janvier par la pose des couvertines du mur et de l'escalier. Ensuite, le cheminement est réalisé. Deux caniveaux de récupération d'eau claire sont posés et, successivement, une couche de grave non-gélive, une couche de gravillon puis des dalles ciment 50x50 cm. ✖

À LA RENCONTRE DU PERSONNEL COMMUNAL

Valentine Allaz, nouvelle employée de la Voirie

Autant l'une était brune aux yeux vifs et marron, autant l'autre est blonde, avec des yeux bleus pétillants. Différentes, et pourtant certains habitants les confondent, notamment lorsqu'ils vont à la déchèterie; c'est probablement parce qu'elles ont le même sourire et la

même envie de servir la population de notre village... Valentine Allaz, nouvelle venue au service de Voirie depuis mi-décembre 2018, a remplacé Elodie Ferreira, première femme engagée dans ce service jusqu'alors composé uniquement d'hommes, et qui nous a quittés en décembre dernier.



Eclairage du terrain de foot en Rueyre

Suite à la constante évolution du FC Echandens et l'augmentation des effectifs, il apparaissait que l'installation d'un éclairage au terrain de Rueyre devenait nécessaire afin de pouvoir continuer à offrir aux sportifs de notre village la possibilité de pratiquer leur sport favori. En effet, il devenait vraiment compliqué de programmer des heures d'entraînement de façon équitable pour toutes les équipes, avec le seul terrain des Pâquerettes disposant d'un éclairage.

Pose de trois mâts

Le terrain d'Echandens sur le site de Rueyre est voisin du terrain de Bussigny disposant déjà d'un éclairage depuis plusieurs années. Ainsi, le projet validé en juin 2018 par le Conseil Communal prévoyait l'installation de trois luminaires LED sur les trois mâts existants de Bussigny situés entre les deux



terrains et trois nouveaux mâts supplémentaires, équipés de projecteurs LED installés du côté «buvette».

La pose de ces trois mâts, le 25 février dernier, fut spectaculaire grâce à la maî-

trise et à la précision de l'hélicoptère mandaté par notre fournisseur (*photo ci-dessus*). Il est à noter que le Fonds du sport vaudois a participé au financement de cette infrastructure. ✘

Lorsque Valentine a vu l'annonce dans le Journal de Morges, cette résidente de Montricher, au bénéfice d'un CFC d'horticultrice, n'a pas hésité une seconde. Il faut dire que ce genre de place est difficile à trouver, surtout en novembre. Dans sa volée, sur 26 apprentis horticulteurs, seuls 5 ont trouvé du travail dans la branche à l'issue de leurs trois ans de formation. Les traditionnelles platebandes fleuries et les décorations aux fenêtres et balcons des clients de l'époque ont été remplacées par des espaces paysagers qui relèvent davantage de la compétence des jardiniers paysagistes que des horticulteurs... Forte de plusieurs expériences professionnelles, notamment à la ville de Nyon pour un contrat à durée déterminée,

Mademoiselle Allaz est heureuse d'avoir obtenu ce poste. Tout d'abord, elle dit son plaisir d'avoir pu intégrer une petite équipe au sein de laquelle règnent une bonne ambiance et de l'ouverture au dialogue. Ensuite, elle apprécie la variété des tâches qui lui sont confiées.

Accompagnée de ses collègues de la voirie, Valentine se réjouit de l'arrivée des beaux jours pour montrer ce qu'elle sait faire, amener son expérience dans la décoration et la création des massifs, et profiter des moyens mis à sa disposition pour de belles réalisations, qui plairont à la population. Elle a déjà eu l'occasion de faire connaissance avec pas mal de monde lors de ses surveillances à la déchèterie. Elle est particulièrement sensible à son cadre de travail, qui offre des

endroits avec une vue magnifique; elle est impressionnée par la déchèterie, vraiment moderne, et elle est impatiente de découvrir les nouveaux locaux de la Voirie dans le bâtiment des Utins, en pleine transformation avec la création de la salle villageoise, même si le déménagement ne sera pas une petite affaire!

Niveau loisirs, Valentine a joué pendant dix ans de la flûte traversière. Elle est membre de la Jeunesse de Chappelle-sur-Moudon, d'où elle vient. Elle fait aussi de la marche, du vélo et de la randonnée en montagne, dans la nature et où il y a de la vue...

Nous lui souhaitons plein succès et beaucoup de plaisir dans cette nouvelle étape de sa vie professionnelle! ✘

Irène Caron

TRANSPORTS SOLUTION

Mobilité! Mobility! Quésako?

**Augmentation du trafic!
Parc automobile sous-utilisé!
Coûts d'un véhicule!**

**Font partie d'éléments qui devraient
tous nous interpeller.**

Cette réflexion avait déjà commencé dans les années 1980. En effet, à cette période le concept de «partage de véhicule», basé sur des statistiques de la Confédération qui selon cette dernière mentionnait «une voiture privée est inutilisée 23 heures sur 24» avait commencé à émerger.

En 1997, après plusieurs tentatives, la coopérative Mobility Société est créée. Le concept communément appelé «Mobility» compte actuellement plus de 3000 véhicules et plus de 132000 clients dans toute la Suisse.

Comme vous le savez sûrement et comme vous avez sans doute pu le constater, notre commune propose une place sur le parking du Saugey pour cette petite voiture rouge, et ce depuis maintenant quatre ans.

Force est de constater que l'utilisation de ce véhicule est un succès.

Pour louer une voiture avec Mobility, rien de plus simple. Il suffit de s'inscrire, de réserver et de prendre le volant!

En tant que client Mobility, vous pouvez réserver un véhicule 24 heures sur 24 (sur Internet, avec l'application ou par téléphone), ouvrir le véhicule avec votre carte Mobility ou votre SwissPass et prendre la route. Les véhicules sont répartis en dix catégories.

1. Réserver

- Avec l'appli ou en ligne: effectuer, modifier ou annuler une réservation sans frais, et ce facilement avec l'appli (iPhone ou Android) ou dans le portail clientèle.

2. Ouvrir le véhicule

- Vérifier que le véhicule ne présente aucun dommage: communiquez immédiatement les dommages et défauts éventuels à l'aide de l'ordinateur de bord (si disponible, gratuitement) ou par téléphone à la Centrale de services 24h/24 au 0848 824812.
- Monter à bord: placez simplement votre carte Mobility ou votre SwissPass enregistré sur le check-point situé sur le pare-brise (autocollant rouge) pour ouvrir/fermer le véhicule à l'aide du verrouillage centralisé.
- Démarrer: sortez la clé de contact de la boîte à gants et c'est parti!

3. Conduire

- Plein sans frais: dès que vous retirez la carte de carburant de l'ordinateur de bord, contact coupé, le code NIP s'affiche sur l'écran. La carte de carburant ne peut être utilisée qu'en Suisse et uniquement dans les stations essence dont le logo figure sur la carte. Sinon, vous pouvez également envoyer la quittance.
- Prolonger, écourter ou avancer une réservation: vous pouvez prolonger, écourter ou avancer facilement une réservation à l'aide de l'ordinateur de bord (si disponible) ou de l'appli.

4. Terminer le trajet

- Terminer le trajet: lorsque vous remettez le véhicule à son point de départ, le réservoir doit être plein au moins à un tiers. Remettez la clé dans la boîte à gants et fermez le véhicule avec votre carte Mobility ou votre SwissPass. Si vous terminez votre trajet plus tôt que prévu, vous pouvez mettre immédiatement fin à votre réservation en pressant la touche «annuler la réservation» dans l'appli. Vous économiserez ainsi la moitié du coût de la durée de réservation restante.



- Payer: Vous recevez régulièrement un décompte des trajets par e-mail. Pour votre confort, nous vous offrons aussi la possibilité de payer votre facture par recouvrement direct (banque) ou Debit Direct (Poste).

UNE NOUVELLE OFFRE EST PROPOSÉE DEPUIS QUELQUE TEMPS:

Trajets à sens unique avec Mobility One-Way.

L'offre Mobility One-Way vous permet, moyennant un forfait One-Way, de vous déplacer dans un véhicule d'un emplacement Mobility A à un emplacement Mobility B et de le laisser à ce dernier.

Comment fonctionne l'offre Mobility One-Way?

- Les trajets aller simple sont possibles entre des emplacements fixes et avec des véhicules de la catégorie combi.
- Les véhicules One-Way peuvent être réservés dans le plus grand confort, soit en ligne (appli, portail clientèle), soit par téléphone.
- Les tarifs kilométriques et horaires habituels de la catégorie combi s'appliquent.
- Par réservation aller simple, un supplément aller simple compris entre CHF 7.- et CHF 29.- est facturé.

Bonne route! ✖

Christian Muller

PROTECTION CIVILE

Un service peu connu

Formée de 750 miliciens, la Protection Civile du District de Morges est une réponse efficace aux défis sécuritaires à venir.

Dans un contexte sécuritaire confronté d'année en année à de nouveaux défis, nous avons le devoir de nous adapter aux contraintes qui nous sont imposées sur le plan international, national et régional. La Protection Civile (PCi) doit continuer à s'adapter et à relever les défis de l'avenir en pleine conscience d'être une partie prenante légitime du système sécuritaire suisse. Créée en 1963, la PCi a toujours été dans une dynamique d'évolution et d'adaptation qui s'illustre encore actuellement par l'aboutissement de la réforme de la PCi Vaudoise appelée «AGILE» qui aura eu entre autres, comme objectif de créer un bataillon par District. C'est dans cet environnement que le Bataillon de la PCi du District de Morges est la réponse adaptée aux défis sécuritaires que nous devrons relever.

Que fait aujourd'hui la Protection Civile?

Cette question légitime soulève la problématique de la méconnaissance des missions des acteurs sécuritaires. Lorsque nous disons PCi, nous pensons gestion des abris antiatomiques, oui mais la PCi c'est encore beaucoup plus... En 2017, la PCi Vaudoise a effectué 43143 jours de service dont 3324 pour notre bataillon. C'est également 2884 jours réalisés en engagement en situation d'urgence dont 329 également pour notre bataillon. Un camion se renverse sur l'autoroute entre les sorties de Rolle et d'Aubonne, c'est la PCi que la Police appelle afin de réguler la gestion du trafic. Le président de la République de Chine, M. Xi Jinping, est en visite d'état à Lausanne, c'est la PCi, qui aux côtés de la Police, effec-



tuée des missions de sécurité, bouclage de zone, transport et ravitaillement. Les astreints du bataillon de Morges ont ici préparé et servi 1888 repas et 2512 lunches. Une personne disparaît, c'est encore la PCi que la Police appelle afin d'effectuer, à ses côtés, une battue. Nous sommes également présents lors de nombreuses manifestations et prestations telles que alimentation des antennes de télécommunication d'urgence en cas de coupure de courant, appui aux sapeurs-pompiers, éclairage de zones sinistrées, sauvetage en décombres, lutte contre les crues et inondations,

protection des biens culturels, appui de la santé publique en cas de pandémie, tenue de barrage de décontamination de véhicules en cas d'épizootie et contrôles d'abris. Cette liste est loin d'être complète mais elle donne un aperçu des nombreuses missions et prestations confiées à la PCi.

Le bataillon de la PCi du District de Morges est fier de pouvoir servir avec crédibilité, solidarité et engagement à la sécurité et à la protection de la population. ✖

**Lt col Marc Dumartheray,
commandant de bataillon**

NOUVELLES DE LA PAROISSE



La paroisse rayonne dans 8 villages:

Aclens, Bremblens, Denges, Echandens, Lonay, Romanel, Préverenges, Vullierens

Jeu de saint,

18 avril, 19 h, Bremblens

Dans le Souffle pascal, contes, chants, prières et communion viendront nourrir nos cheminements intérieurs respectifs. Merci à Ruth Bohner et son équipe pour leurs choix de narrations résonnant de mille échos.

Vendredi saint,

19 avril, 10 h, Echandens

Nous pouvons nous retrouver pour méditer ensemble les échos de la mort du Christ dans nos vies respectives.

L'aube pascale,

dimanche 21 avril, 6 h,

devant le temple de Vullierens

Un délicieux déjeuner rassemble ensuite les participants à la salle du Conseil. A 10 h, nous chanterons la résurrection du Christ dans le cadre du culte de Pâques à Aclens.

Vente des Dames de cœur,

samedi 4 mai, 9 h-15 h,

sur la Place du Saugey

Un éventail de délices, de créativité. Une occasion de rencontrer les villageois et les personnes des autres villages. Un repas de midi convivial et savoureux. Bienvenue.

Concert au temple de Vullierens,

vendredi 14 juin, 20 h

Précédé d'un apéritif avec vue sur les Alpes. Deux violonistes et deux violoncellistes – amis de Christophe Pantillon, musicien renommé – nous offriront un moment de rêve.

Culte de l'Alliance,

dimanche 16 juin, 10 h,

au temple de Denges

A l'occasion de ce culte festif, les membres du Conseil paroissial seront installés. «Lettres à Dieu» sera le thème qui guidera cette célébration.

La personne – qui souhaite vivre ce jour-là le baptême ou la confirmation – peut s'y préparer avec une des pasteures.

Camp pour les enfants de 6 à 12 ans, du 8 au 12 juillet, Arzier

Sports, jeux, chants, histoires bibliques, sorties en forêt, feu de camp. Prix: CHF 200.- Infos: Corinne Méan, tél. 079 431 80 44.

Commission d'entraide pour des personnes de nos villages

Ses activités se réalisent avec un budget très modeste et sont rendues possibles grâce à votre générosité. Vos éventuels dons peuvent être versés sur le compte de la paroisse CCP N° 10-23805-2 avec la mention «fonds d'entraide» Merci d'avance.

Formation d'adultes

www.formationmorgesaubonne.eerv.ch

Contacts

Secrétariat paroissial

Riaz 4, 1027 Lonay
paroisselpv@bluewin.ch, tél. 021 801 06 40



Jean-Charles Mignot

Président du Conseil paroissial
jcmignot@hotmail.com, tél. 021 803 14 30



Corinne Méan

pour la pastorale de Vullierens, Lonay, Echandens et Bremblens
corinne.mean@eerv.ch, tél. 021 331 57 43



Claudine Masson Neal

pour la pastorale de Préverenges
claudine.masson-neal@eerv.ch,
tél. 077 444 11 05



Ira Jaillet

pour la pastorale d'Aclens, Denges et Romanel
ira.jaillet@eerv.ch, tél. 021 331 56 17



Linda Sibuet-Rakotovo

Pasteure stagiaire
jusqu'à fin août 2020

Le site de la paroisse: www.lonaypreverenges.eerv.ch

L'ABBAYE DES AGRICULTEURS

Du changement au sein de la société

Savez-vous que l'Abbaye des Agriculteurs d'Echandens fait partie, avec dix autres Abbayes de la région, du Giron de la Venoge? C'est dans ce cadre que, chaque année, un tir est organisé entre les Conseils de ces onze sociétés.

En octobre 2018, notre Abbaye s'est classée à un honorable 2^e rang de cette compétition. Mais c'est un des membres de notre Conseil, Samy Pache, qui s'est distingué parmi 80 tireurs, en remportant la cloche, trophée du coup profond, avec un 99, appuyé d'un 96. Bravo Samy!

Merci Fabien!

Lors de l'Assemblée générale 2019 du premier dimanche de février, nous avons pris congé de notre Banneret, Fabien Maillefer, qui a souhaité rejoindre le rang. C'est en 2007 que Fabien, pour qui la marche au pas n'a plus de secrets, avait accepté de porter nos couleurs. Pendant ces douze ans, notre drapeau a pu bénéficier des services d'un «pro» et le Conseil, des généreux coups de mains d'un camarade plein d'énergie et excessivement résistant; c'est bien pratique pour ranger les tables et pour les fermetures.

Bienvenue Jonathan!

Notre nouveau Banneret est lui aussi expérimenté: c'est Jonathan Gandillon, l'actuel porte-drapeau de la Société de Jeunesse. Pour ceux qui se souviennent de la Fête d'août 2018, soyez rassurés: Jonathan nous a promis d'adopter la tenue habillée du Banneret de l'Abbaye et ainsi de porter le nœud sur le brassard.

Abbaye des Fusiliers de Denges

C'est le lundi 19 août prochain que nous irons, sur le coup de onze heures, à la rencontre du cortège de l'Abbaye



Samy Pache.



des Fusiliers de Denges. Dans le cadre de leur Fête 2019, nous les avons, comme de coutume, invités à prendre l'apéritif dans le parc du Château. Ce moment convivial est public et vous êtes cordialement invités à venir partager un verre à la santé des Abbayes de Denges et d'Echandens. Bienvenue à toutes et tous!

Pour conclure, le soussigné et tous les membres du Conseil (liste sur le site communal), se tiennent à votre disposition pour toute question concernant notre Société, ses buts, ses manifestations et les conditions pour en faire partie. ✖

Jacques Perrinjaquet, Abbé-Président

LES DAMES DE CŒUR



Les Dames de Cœur, en pleine forme pour vous accueillir le 4 mai 2019

Notre groupe des bénévoles d'Echandens fête cette année ses 85 printemps.

Nos souvenirs et remerciements vont à feu Madame Hélène Peitrequin, ancienne maîtresse d'école à Echandens, (un temps que les moins de 40 ans ne peuvent pas connaître!) qui, en compagnie des épouses de nos municipaux, en 1934, se réunissaient une fois la semaine afin de créer des chemisiers d'hommes, des tabliers pour jeunes filles, tricotaient des chaussettes, des moufles et autres pull-overs. Elles lancèrent le mouvement en organisant au sein du village, une vente annuelle de leurs chefs-d'œuvres, des vêtements qui étaient les bienvenus en cette époque. L'argent ainsi obtenu était envoyé en Afrique du Sud, auprès de la sœur de Mme Peitrequin, qui travaillait dans la communauté religieuse des Petites Missions.

Les Dames de Cœur ont repris le flambeau des anciennes Dames de la Cou-

ture et sont fières de récolter, année après année, un bénéfice de plus de 10 000 francs, qu'elles distribuent intégralement à des associations caritatives qui leur sont chères ainsi qu'à la paroisse.

Rendez-vous incontournable

C'est donc le 4 mai prochain, sur la place du village, qu'une belle tente blanche sera dressée et sous laquelle nous vous invitons, à partir de 9h30. L'occasion de vous présenter nos produits maison de grandes qualités: un stand de délicieuses pâtisseries, de succulentes confitures, des travaux manuels et de couture de belle facture ainsi que des saveurs nouvelles qui égayeront vos papilles.

Vous y trouverez aussi une brocante de bric à brac qui regorge de trouvailles originales, des kilos de livres pour petits et grands, un merveilleux choix de fleurs et plantes vertes qui n'attendent qu'une petite place dans vos jardins et notre super tombola bien garnie. C'est sûr, vous ne repartirez pas les mains vides!

Une buvette avec des frigos bien remplis pour assouvir la soif est ouverte dès 9h30 jusqu'à 15h.

A midi, l'odeur de nos fameux rôtis de porc, préparés par notre équipe de choc des Hommes de Cœur, vous feront regretter de n'avoir pas réservé vos places pour le dîner.

Vous tous qui voulez vous débarrasser des articles Tupperware, trop grands, trop petits, trop vieux, trop dépareillés qui envahissent vos fonds de tiroirs, amenez-les-nous! Nous les proposerons pour une deuxième vie. Vous finirez certainement par trouver... à vos bols!

De plus, si vous désirez vider vos galatas et caves de certains de leurs trésors, alors n'hésitez pas et venez les déposer sous la tente, samedi matin dès 7h. Ils feront le bonheur de notre brocante.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer lors de cette journée familiale et très conviviale ✕

**Au nom des Dames de Cœur,
Claire-Lise Martin**

LUDOTHÈQUE TOUJOU

Plus de 800 jeux vous attendent

Horaire d'ouverture

Deux mardis chaque mois de 15h30 à 17h; un samedi chaque mois de 10h à 12h (le plan établi pour toute l'année est visible sur notre site).

Nouveaux jeux

Plus de 800 jeux vous attendent y compris plusieurs nouveautés! Alors, venez nombreux nous trouver. Notre équipe vous conseille volontiers. Vos suggestions et idées pour mieux répondre à vos besoins sont les bienvenues.

Help

Afin de faire perdurer notre Ludothèque, nous cherchons désespérément la relève de bénévoles. Nous aimerions trouver des personnes motivées et prêtes à relever le défi des tâches administratives et du secrétariat, ainsi que la permanence des horaires d'ouverture. Catherine Paganuzzi est à votre disposition en cas d'intérêt. ✕

Renseignements:

tél. 077 470 54 05, ludotoujou@hotmail.com ou www.ludotoujou.ch



FOOTBALL CLUB ECHANDENS



Prêts pour le second tour!

Nous profitons de l'accalmie de la saison hivernale afin de recharger les batteries pour le second tour et participer aux divers tournois en salle organisés dans le canton pour nos juniors. L'éclairage du terrain de Rueyre est également en bon chemin et nous devrions pouvoir en profiter pour la reprise du championnat. Nous saisissons l'opportunité de cet article afin de transmettre nos remerciements à la municipalité ainsi qu'au conseil communal, qui ont compris l'importance de l'éclairage de notre terrain principal pour l'avenir de notre club.

Des bons résultats chez les juniors

Nous tenons d'ailleurs à féliciter nos juniors E et D, ainsi que leurs entraîneurs, pour leurs bons résultats au tournoi de Lonay. Notre équipe de junior E, entraînée par Tony Garcia, a terminé première de son tournoi tandis que nos juniors D, entraînés par Luca Santolin et Kilian Steiner, ont eux terminés troisième. Un grand bravo à ces deux équipes.



Notre club est d'autre part toujours à la recherche de juniors ainsi que d'entraîneurs pour les encadrer. Toute candidature est la bienvenue par mail à fcechandens@gmail.com.

Chez les actifs

Du côté des actifs, notre première équipe a réalisé un bon premier tour après sa promotion en 3^e ligue. L'objectif est de rester sur la même lancée afin d'y rester. Quant à notre deuxième équipe, actuellement première et invaincue dans son groupe, elle est en bonne voie afin de monter en 4^e ligue. Le comité a toute confiance en son entraîneur «star», le bien nommé Edy Bridy, pour que l'objectif fixé soit atteint.

Notre troisième équipe, composée majoritairement d'anciens juniors du club, a plaisir à disputer ses matchs de 5^e ligue et continue à progresser dans ce nouveau championnat.

En dehors du terrain

Notre président et notre responsable juniors ont également pu profiter d'une invitation du Lausanne Sports, par le biais de Guillaume Katz originaire de notre village, afin d'assister à la confrontation contre Kriens. Le match s'est terminé par une victoire du LS sur les dernières secondes du match.

Cette année, les fêtes du 31 juillet et 1^{er} août seront organisées par notre Club. Nous vous attendons nombreux afin de venir partager ensemble notre Fête nationale.

N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook et Instagram pour connaître nos diverses actualités. Vous trouverez également notre calendrier des matchs sur le site de l'ACVF, et nous vous attendons nombreux au bord du terrain afin de soutenir nos équipes. ✘

FC Echandens



Junior D: 3^e place.



Junior E: 1^{re} place.

TENNIS CLUB LA VENOGE

Notre nouveau club

A l'heure où vous ouvrez ce bulletin d'information, beaucoup de nouveautés auront pris place dans notre Club TC La Venoge. Nous profitons du fait que ce bulletin aura deux ou trois parutions par année pour vous tenir au courant des nouveautés du club.

Nous vous avons informés qu'au mois de mai 2018 nous avons procédé à la signature de l'extinction du droit de superficie que le club avait depuis sa naissance.

Par la suite, en décembre 2018, le TC La Venoge et la Municipalité ont signé une convention qui détermine les tâches et obligations tant du Comité du club que de la Municipalité.

Notre club a pour objectif principal de proposer à toute la population, et surtout aux enfants et aux familles, les infrastructures et conditions nécessaires pour que chacun puisse pratiquer son sport tout en gardant un esprit de club fédérateur et de bien-vivre en communauté.

Baisse de cotisations!

Pour vous présenter une mesure concrète, votre Comité, en accord avec la Municipalité, a décidé de diminuer drastiquement le prix des cotisations à partir de la saison 2019. En effet, nous avons voulu faire un effort pour rester attractifs pour les enfants et les familles. C'est dans cette optique-là que les enfants se voient offrir la gratuité des cotisations.

Nous espérons que, avec ces nouvelles cotisations, chacun trouvera son bonheur pour pratiquer le tennis, et que davantage de jeunes s'adonneront au plaisir du sport.

Un autre axe de travail est celui de l'École de tennis, pour laquelle nous collaborons avec Sandro Tennis et



d'autres clubs de la région. Un nouveau membre du Comité a ainsi été nommé pour coordonner nos efforts et donner à nos enfants du plaisir et envie de rester dans le club.

Nous vous prions aussi d'agender quelques dates importantes:

- **Dimanche 7 avril 2019, dès 10 h**
Brunch, distribution des nouvelles cartes, ouverture des courts. Portes ouvertes.

- **Samedi 22 juin 2019, dès 18 h**
«Nuit du Double». Ouverte à tous les membres du club, y compris aux non-classés. Tableau adultes (dès 16 ans) et juniors.

Votre comité vous souhaite d'ores et déjà la bienvenue et espère vous voir nombreux dès l'ouverture de la saison 2019. ✖

Ramiro Rodriguez, Président



Nouveaux tarifs pour l'année 2019

	Domiciliés à Echandens	Autres
Membre actif adulte	200.-	300.-
Conjoint	100.-	200.-
Etudiant (21-25 ans)	100.-	100.-
Jeune (17-20 ans)	80.-	80.-
Enfant (0-16 ans)	Gratuit	Gratuit
Membre AVS	100.-	150.-
Membre passif ou en congé	50.-	50.-

SPECTACLES

GRAC

Invasion de musiciens en culotte courte dans la cour du château!



La sérénade se laissera entraîner par le tourbillon de l'ensemble des Ministrings.

Alors que les vacances pointent le bout de leur nez et que la saison des apéros en terrasse bat son plein, la traditionnelle sérénade au château vient bercer les mélomanes d'Echandens le temps d'une soirée. La cuvée 2019 s'annonce particulièrement riche car il s'agira de retrouvailles pour les fidèles de cet événement et une belle façon de clore cette saison du Caveau. Ce sont les Ministrings qui auront l'honneur de se produire à nouveau dans la cour du château. Cet ensemble à nul autre pareil a été fondé en 2002 dans le cadre du Conservatoire de Lausanne par Tina Strinning, professeure de violon, d'alto et de didactique, rejointe en 2013 par Baiju Bhatt, co-animateur. Chapeau et pantalon noirs, chemise blanche, pieds nus, la trentaine d'en-

fants à partir de 7 ans présentent un répertoire dit «du voyage», de musiques traditionnelles d'Europe, tout en s'autorisant une irrévérence malicieuse à Mozart. Ces violonistes, violoncellistes, pianistes ou percussionnistes peuvent tout se permettre, car le monde entier est tombé sous leur charme. Les Ministrings ont en effet obtenu à plusieurs reprises un 1^{er} prix avec mention à la finale nationale du Concours Suisse de Musique pour la Jeunesse et enchaînent avec énergie et bonne humeur des tournées en Suisse et en Europe. Ces musiciens en culotte courte font d'excellents ambassadeurs. Cet orchestre unique en son genre mêle facétie de la jeunesse et rigueur. En effet, ses membres apprennent très tôt à prendre des responsabilités et à occuper la scène. Autonomes et

sans partition, ils jouent des notes et avec le public avec une maturité mêlée d'une fraîcheur toute enfantine. Echandens se laissera sans nul doute emporter par l'énergie de ces diabolotins musiciens. Avec les Ministrings, tout est possible et personne ne reste sur le quai. Et pour se remettre de toutes ces émotions, le public est invité à une verrée dans le parc du château à l'issue du concert. Qui dit mieux?

Sérénade au château

Les Ministrings, jeudi 27 juin, 20h, entrée libre, chapeau à la sortie. Le concert est suivi d'une verrée dans le parc du Château offerte par la Commune. En cas de pluie, le concert aura lieu à la Grande Salle. ✖

Pour le GRAC (Groupe d'Animation du Caveau):
Sandra Imsand

COMITÉ USL

Soirée Meurtres et mystères

En novembre dernier, les membres du comité de l'USL se sont rendus au Château de Coppet, pour participer à une soirée Meurtres et mystères. Les comédiens ont transporté le public au Canada en 1952, à la veille de la première émission télévisée.

Au fur et à mesure des indices émanant de la pièce de théâtre, les participants ont pu enquêter pour résoudre l'énigme, tout en dégustant un excellent repas.

Les membres du comité tiennent à remercier chaleureusement les sociétés du village, qui les ont encouragés à s'offrir une soirée à l'issue des dernières Fêtes au Château! ✘



Isabelle, Patrick, Delphine, Noëlle et Morgane (de gauche à droite).



CALENDRIER DE L'AVENT

Merci!



Grâce à vous, chers hôtes, chers Villageois, la cuvée 2018 des Fenêtres de l'Avent s'est révélée, une nouvelle fois, un excellent millésime. Rien de tel que ces chaleureux moments de partage pour oublier les frimas de décembre.

Le Comité des USL tient à vous remercier sincèrement pour votre engagement qui contribue à faire de notre village un endroit où il fait bon vivre. Nous remercions également notre Municipalité de son soutien à cette manifestation.

Poursuivons cette sympathique tradition et, lors de la prochaine parution de notre journal, vous trouverez toutes les informations pour vous inscrire aux Fenêtres de l'Avent 2019. Au plaisir de vous rencontrer dans notre village. ✘

Pour le Comité de USL, Isabelle Katz, Présidente

AGENDA

2019

D'avril à décembre

AVRIL 2019

Vendredi 12
Vacances scolaires

Lundi 29
Reprise scolaire

MAI 2019

Jeudi 2
Tour de Romandie*
Echandens

Samedi 4
Vente d'Echandens
à la Grande Salle

Vendredi 10
Spectacle de Marina Rollman
au Caveau

Lundi 27
Conseil communal
à la Grande Salle

JUIN 2019

Lundi 24
Conseil communal
à la Grande Salle

Jeudi 27
Sérénade au Château

JUILLET 2019

Vendredi 5
Vacances scolaires

Mercredi 31
Fête au Village*
à la place du Saugey

AOÛT 2019

Jeudi 1^{er}
Fête Nationale*
à la place du Saugey

Lundi 26
Reprise scolaire

SEPTEMBRE 2019

Jeudi 19
Cérémonie «Bannière des JOJ»
au Stade de Coubertin
Lausanne Vidé

OCTOBRE 2019

**Vendredi 4, samedi 5
et dimanche 6**
Inauguration
de la nouvelle salle*
à la Salle villageoise

Lundi 7
Conseil communal
à la Salle villageoise

Vendredi 11
Vacances scolaires

Lundi 28
Reprise scolaire

NOVEMBRE 2019

Lundi 4
Conseil communal
à la Salle villageoise

**Vendredi 22, samedi 23
et dimanche 24**
Marché de Noël des artisans
à la Salle villageoise

Samedi 30
Repas du FC Echandens
à la Salle villageoise

DÉCEMBRE 2019

Du 1^{er} au 24
Fenêtres de l'Avent*
chez les habitants

Lundi 9
Conseil communal
à la Salle villageoise

Vendredi 20
Vacances scolaires

* Le programme détaillé
de ces manifestations sera publié
dès que possible sur notre site internet.